MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS
1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-de-Bonsecours, Québec J0V 1L0
Tél : 819 423-5575 / Courriel : dg.ndb@mrcpapineau.com

2019-11-14

À une séance ordinaire de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours tenue au 1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-de-Bonsecours, Québec, le 12 novembre 2019, à19 h 00 et à laquelle sont présents :

Les conseillers(ères)	Lucie Lavoie	Denis Beauchamp	Thomas Lavoie
		Luc Beauchamp	James Gauthier

Madame la conseillère France Nicolas est absente.

Formant quorum sous la présidence du maire monsieur Carol Fortier.

Madame Lorraine Briand, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

10.1.2 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL 2020 (DÉCISION)

2019-11-245

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE

Il EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LUCIE LAVOIE

ET RÉSOLU :

Que ce conseil désire tenir les séances du Conseil municipal pour l'année 2020 de la façon suivante :

- 14 janvier
- 11 février
- 10 mars
- 14 avril
- 12 mai
- 9 juin
- 14 juillet
- 11 août
- 8 septembre
- 20 octobre
- 10 novembre
- 8 décembre

Les séances du Conseil se tiendront le 2e mardi de chaque mois à 19h, **exceptionnellement la séance du mois d'octobre aura lieu le mardi de la 3e semaine du mois.**

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

Carol Fortier
Maire

Lorraine Briand
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Copie originale